



Accident avec un motard besoin d'aide svp

Par **sébastien97435**, le **05/04/2011** à **17:10**

Bonjour,

Il s'agit d'une histoire peu banale

Donc je circulais sur une voie à sens unique et voulant faire demie tour ,j'ai du couper une ligne continue mais avant même que je passe la ligne blanche un motard met rentré sur le flanc gauche.

A ce moment affolé je m'occupe du motard ,il avait rien bien heureusement mise à par quelque plaie superficiel et mal au genoux. Les pompiers débarque il refuse d'être transporté et signe une décharge. Il refuse pour l'instant que l'on appelle les gendarme pour pas que j'ai " de problème"..

Il me sermonne et me dit qu'il faut qu'on s'arrange à l'amiable , à ce moment il me propose de lui rembourser les dégats donc à peut près 60 euros pour la moto , c'est vêtement 100 euros et le faite qu'il ne travailleras pas demain 90 euros.

Seule soucis j'ai pas d'argent mais il me dit" sois je paye soit il appelle les gendarme"s. Mais j'ai juste assez pour payer les réparations de sa moto. Mais bizarrement je trouvais qu'il sentais l'alcool. Je me dit alors je tente le choix gendarmerie même si je risque gros si il n'est pas alcoolisé et vue que je suis en tord et qu'il est blessé je prendrais cher .

Mais à ce moment il me dit "oui j'ai bu si tu ve on en reste là !" , je dit "ok sa marche" pour pas qu'il ai de problème et surtout pour ne pas qu'il perde son permis et moi le mien par la même occasion parce que je suis en tord.

Mais cela peut t'il ce retourner contre moi? c'est à dire que si il va voir un médecin et qu'il

obtien des jours d'incapacité de travailler et qu'il vâ à la gendarmerie, peut t'il tenter quelque chose contre moi?

merci de répondre j'ai vraiment peur d'avoir des soucis et de perdre mon permis